



## **DECLARATION PRELIMINAIRE**

### **I- INTRODUCTION**

1. Le dimanche 27 décembre 2020, s'était tenu le premier tour du scrutin de l'élection présidentielle au Niger. Le samedi 30 janvier 2021, la Cour Constitutionnelle du Niger a validé les résultats du scrutin du 27 décembre 2020. Selon la validation de la Cour Constitutionnelle, les candidats du parti au pouvoir le PNDS TARAYYA Bazoum Mohamed est arrivé premier avec 39,30% et est suivi par le candidat du RDR TCHANJI Mahamane Ousmane avec 16,98%.

2. Par ces résultats, la Cour Constitutionnelle a confirmé Bazoum Mohamed et Mahamane Ousmane qualifiés pour le second tour prévu pour le 21 février 2021.

3. La CEDEAO, en conformité avec les dispositions pertinentes du Protocole Additionnel de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (2001) et des textes légaux qui régissent le processus électoral en République du Niger, **Son Excellence Jean-Claude Kassi BROU**, Président de la Commission de la CEDEAO, a déployé une Mission d'Observation Electorale (MOE) pour le scrutin du 21 février 2021.

4. La Mission est dirigée par **S.E. Mohamed Namadi Sambo**, ancien Vice-Président de la République Fédérale du Nigéria et soutenu par une équipe technique de la CEDEAO conduite par le **Général Francis BEHANZIN**, Commissaire chargé des Affaires Politiques, Paix et Sécurité et Mme Liliane ALAPINI, Représentant de la CEDEAO auprès de la République du Niger.

5. La Mission de 92 observateurs est composée d'Ambassadeurs des Etats Membres accrédités auprès de la Commission de la CEDEAO, des membres du

Parlement et de la Cour de Justice. Elle comprend également des experts issus des ministères et des organes de gestion électorale des États membres, des organisations de la société civile, y compris des experts en matière de sécurité et des médias.

## **II- APPUI AU PROCESSUS ÉLECTORAL**

6. Il est important de noter que la Commission de la CEDEAO, par le biais du Bureau de sa Représentation permanente au Niger et de son Mécanisme d'alerte précoce et de réponse rapide, a suivi de près les tendances politiques et la situation sécuritaire dans le pays après le premier tour du scrutin jusqu'au déploiement de la Mission d'observation électorale pour le second tour du scrutin.

## **III- ARRIVÉE DU CHEF DE MISSION, CONSULTATIONS ET DÉPLOIEMENT DES OBSERVATEURS**

7. Dès son arrivée à Niamey, le Chef de Mission, S.E. Mohamed Namadi SAMBO, a rendu une visite de courtoisie au Président de la République, S.E.M. Mahamadou ISSOUFOU. Le Président a remercié la Commission de la CEDEAO pour son soutien au processus électoral en cours au Niger et a renouvelé son engagement pour une élection crédible et participative. La Mission a tenu des consultations avec plusieurs parties prenantes, dont le Premier ministre de la République, le Président et les Commissaires de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), les membres du corps diplomatique accrédités auprès de la République du Niger, ainsi que IM. Bazoum Mohamed du PNDS et es membres des équipes de campagne du candidat, M. Mahamane Ousmane du RDR.

8. La Mission a particulièrement pris note de l'engagement des parties prenantes à organiser des élections libres, équitables, crédibles et transparentes et a sollicité la coopération de tous les acteurs politiques en vue d'assurer un second tour apaisé et régulier, du scrutin afin de concrétiser la première alternance démocratique de la République du Niger entre civils.

9. Après une séance de briefing et d'orientation générale tenue le 19 février 2021, les observateurs de la CEDEAO ont été déployés dans cinq (5) régions du pays, à l'exception des régions de Zinder, d'Agadez et de Diffa en raison de difficultés logistiques et opérationnelles.

10. Le jour du scrutin, les observateurs ont visité 1050 bureaux de vote dans les régions et ont maintenu un contact régulier avec la salle de situation de la mission située à Niamey.

#### **IV. OBSERVATIONS**

##### **OUVERTURE, DEROULEMENT DU VOTE ET DECOMPTE DES VOIX**

11. Après une évaluation des informations transmises à la Salle de situation par les observateurs déployés sur le terrain et une séance de débriefing avec les observateurs de retour du terrain, la Mission a noté ce qui suit :

- a) La plupart des bureaux de vote visités ont ouvert entre 8 heures et 8 heures 45 minutes. A l'exception de la Région de **Birnin N’Konni** dans le centre de **l’ECOLE PRIMAIRE Medersa Sabon Gari et de CES SABON GARI** où le vote a débuté après 9h30. Ce retard est dû à l'arrivée tardive des représentants des candidats dans ces bureaux de vote concernés.
- b) Dans la plupart des bureaux de vote visités, le scrutin a commencé en présence des représentants des candidats du PNDS et du RDR.
- c) Le dispositif sécuritaire pour le second tour a été renforcé dans la plupart des bureaux de vote. La Mission encourage et félicite les Autorités en charge de la sécurité et les exhorte à continuer ;
- d) La mission a constaté une forte mobilisation des électeurs jeunes et des femmes ; cependant, la mission a noté que le taux de participation au second tour est plus faible par rapport au 1<sup>er</sup> Tour ;
- e) Les observateurs de l’UA, de la CENSAD, et UJ-CEMAC ont été rencontrés sur le terrain. Les observateurs nationaux membres de plates-formes telles que **WANEP – CNDH – ONDH Niger – COCEN – HALCIA – Transparency Justice – OFCHR – ONG LUDOCRO – ONG FAD – ONG AL OUMMAR Niger** ;
- f) Le manque de maîtrise des procédures de vote a été constaté dans quelques bureaux de vote comme au premier tour. Cependant, des améliorations significatives ont été observées dans la plupart des bureaux de vote visités;

g) Le dépouillement et la comptabilisation des bulletins de vote, ainsi que la publication des résultats dans les bureaux de vote, se sont déroulés de manière professionnelle et transparente, conformément aux dispositions du code électoral et des textes connexes, en présence des représentants des candidats PNDP TARAYYA Bazoum Mohamed et RDR TCHANJI Mahamane Ousmane.

## **V. CONCLUSION PRELIMINAIRE**

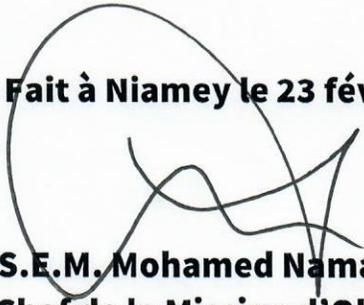
12. Sur la base de l'analyse des rapports soumis par les observateurs qui ont été déployés sur le terrain, la Mission observation électorale de la CEDEAO a tiré les conclusions préliminaires suivantes :

- ❖ Les préparatifs du second tour de l'élection présidentielle du 21 février 2021, la campagne électorale, le déroulement du vote le jour du scrutin, ainsi que le dépouillement et la comptabilisation des bulletins de vote se sont généralement déroulés dans une atmosphère apaisée.
- ❖ Les agents électoraux et les agents de sécurité ont fait preuve de professionnalisme dans la conduite des opérations le jour du scrutin.
- ❖ La mission a noté la forte mobilisation des jeunes et des femmes lors du déroulement du scrutin.
- ❖ Les électeurs ont exprimé leur droit constitutionnel en votant pour le candidat de leur choix dans des conditions libres, équitables, crédibles et transparentes.
- ❖ Par ailleurs, la Mission a déploré l'incident malheureux survenu le jour du scrutin, à Dargol, dans la région de Tillabéri, dans lequel sept (07) agents électoraux ont perdu la vie et trois (3) blessés encore dans un état critique. Elle présente ses condoléances aux familles éplorées et au peuple Nigérien, et souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

13. La Mission d'observation électorale de la CEDEAO se réjouit des efforts fournis par les Autorités nigériennes, les structures en charge des élections, les partenaires au développement, les autres missions d'observation pour avoir travaillé à la tenue du scrutin du 21 février 2021.

14. La Mission d'Observation de la CEDEAO produira un rapport exhaustif sur l'ensemble du processus dans les meilleurs délais.
15. La Mission félicite les candidats restés en lice pour leur conduite exemplaire démontrée jusqu'ici, et les exhorte à maintenir cette attitude jusqu'à l'achèvement du processus électoral, notamment la validation des résultats par la Cour Constitutionnelle.
16. La Mission exhorte les candidats à accepter la volonté du Peuple et, en cas de désaccord avec les résultats publiés par les institutions en charge, à recourir exclusivement aux voies légales par la saisine des juridictions compétentes pour obtenir réparation, conformément à la Constitution et aux lois en vigueur en République du Niger.
17. La Mission exprime sa gratitude au Gouvernement et au Peuple nigérien ainsi qu'aux organes de sécurité pour avoir créé un environnement favorable au bon déroulement du processus électoral en général.
18. La MOE de la CEDEAO remercie tous les partenaires au développement pour leur appui à la République du Niger et leur demande de continuer à la soutenir davantage afin de permettre au pays de réaliser davantage de progrès sur la voie de la consolidation de la démocratie et du développement économique.

**Fait à Niamey le 23 février 2021**



**S.E.M. Mohamed Namadi Sambo**  
**Chef de la Mission d'Observation**